

COMMUNE DE CHENS SUR LEMAN
Haute Savoie



Chens sur Léman, le 14/02/2025

ARRÊTE MUNICIPAL- N° 26/2025

Mairie
1127 rue du Léman
74140 CHENS SUR LEMAN
Tél: 04 50 94 04 23
accueil@chenssurleman.fr

Heures ouverture au public:
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8 h – 11 h30 / 15 h – 18 h
Mercredi : 9 h – 12 h
1^{er} samedi du mois : 9 h – 12 h

**ARRETE RELATIF AU STATIONNEMENT SUR LA RUE DE L'ÉGALITE ET LES
PARKINGS A L'OCCASION DU VIDE GRENIER DU 06 AVRIL 2025**

Le Maire de CHENS SUR LEMAN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212.1, L 2212.2, L2213-1 à L 2213-3 ;

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R 37-1.2, R 233-1.2, R 285-1 et R 417-10 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement de tous les véhicules sur les parkings situés rue du Léman, autour de la mairie et rue de l'Égalité, à hauteur du cimetière, à l'occasion de la brocante vide-grenier organisée par l'association Chens'Anim ;

ARRÊTE

Art. 1 : Une brocante vide-grenier se déroulera rue de l'Égalité, sur le parking de la Mairie, du cimetière ainsi que sur les places de dépose minute le dimanche 06 avril 2025 de 05h30 à 19h00.

Art. 2 : Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant, du n° 591 de la rue de l'Egalité à l'intersection rue de l'Egalité/chemin sur les Crêts. Le stationnement sur les parkings situés dans cette zone (cimetière, mairie, dépose minute) sera donc également considéré comme gênant, du 04/04/2025 à 18h00 jusqu'au 06/04/2025 à 20h00.

Tout véhicule en infraction au présent arrêté sera sanctionné conformément au code de la route d'une amende de 35 euros et pourra éventuellement faire l'objet d'une mise en fourrière aux frais et risques du contrevenant.

Art. 3 : L'association Chens'anim aura à sa charge la mise en place de la signalisation.

Art. 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le commandant de brigade de gendarmerie de Douvaine
- Service de police municipale de la commune
- M. le responsable des services techniques de la commune de Chens-sur-Léman,
- l'association Chens'Anim

Le Maire,
Pascale MORIAUD

